## E-LEARNING ET CYBERSÉCURITÉ (1/2) : MIEUX CONNAÎTRE L'ÉCOSYSTÈME DE LA CYBERSÉCURITÉ

Connaître l'écosystème de la cybersécurité : acteurs, menaces, précautions, actions...

> Évaluer ses besoins, forces et faiblesses, en vue de renforcer la cybersécurité de son cabinet

> > 3 heures (travaux compris) – 50 €

Module 1 : Périmètre & objectifs de la formation Module 2 : Panorama du cadre juridique de la cybersécurité

Module 3 : Typologie des attaques selon les moyens techniques

Module 4 : Étude de cas WannaCry

Module 5 : Typologie des attaques selon les moyens recherchés

Module 6 : Étude de cas NotPetya

Module 7 : Qualifications juridiques associées à ces effets et systèmes d'introduction

Module 8 : Panorama des organisations juridiques



## Session ouverte du 1<sup>er</sup> janvier au 30 décembre de l'année civile en cours Inscriptions ouvertes jusqu'au 15 décembre de l'année civile en cours



## **Auteurs**

Christiane FÉRAL-SCHUHL, Ancienne Présidente du Conseil National des Barreaux

Myriam QUÉMÉNER, Experte auprès du Conseil de l'Europe, cybercriminalité

Nicolas BARBAZANGE, Expert de justice en informatique près de la Cour d'Appel de Limoges

Jean-Sylvain CHAVANNE, Ancien Délégué Régional de l'ANSSI, Expert cyberdéfense

Laurence CLAYTON, Experte de justice en informatique près la Cour d'Appel de Versailles

Nicolas HERZOG, Avocat au Barreau de Paris

Antoine LAUREAU, Expert de justice en informatique près de la Cour d'Appel de Versailles

Christophe ROGER, Avocat au Barreau du Havre

Perrine SALAGNAC, Avocate au Barreau de Paris

Sophie SOUBELET, Avocate au Barreau de Paris

Camille TACK, Avocate au Barreau de Paris

## Contenus pédagogiques

La formation comprend des quiz entre chaque vidéo, qui vous permettent de revoir les points essentiels.

Une synthèse finale interactive finale, pour retenir les informations essentielles, et des liens.

Au total, comptez 20 à 25 minutes par module en moyenne pour le réaliser dans de bonnes conditions d'apprentissage.

La formation se décompose en deux parcours indépendants, faisant l'objet de sessions distinctes et toutes deux ouvertes du 1<sup>er</sup> janvier au 30 décembre.

Date de dernière mise à jour du module : janvier 2024